

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES.

PELH SAINT-OMER

1 ALLEE HONORE DE BALZAC

BP 30009

62967 LONGUENESSE

☎ : 03.21.98.76.76

✉ : pelh.620.saint-omer@dgfip.finances.gouv.fr

Réception :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15

BORDEREAU DE TRANSMISSION

DE LA LISTE 41 BATI

COMMUNE de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Les documents ci-joints sont, après examen par la Commission Communale des Impôts Directs, à retourner au service indiqué ci-dessus pour le _____.

Madame, Monsieur le Maire est également informé(e) que l'Administration ne participera pas à la réunion de la Commission, mais qu'elle se tient à sa disposition pour lui fournir tout renseignement utile.

À _ _ , le _ _

Le représentant de l'administration

Christel MOROY

Contrôleur des Finances Publiques

2) Cadre réservé à la Commune ⁽¹⁾

Renvoi du bordereau.

À _____, le _____

Le Maire,

(Cachet de la commune et signature)

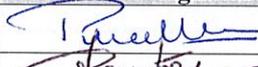
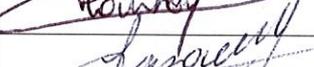
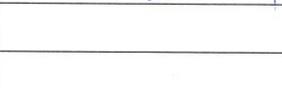
⁽¹⁾ Les deux cadres présentés ci-dessus sont à compléter si l'Administration ne participe pas à la réunion de la CCID. Dans le cas contraire, ils seront simplement biffés en séance par l'Administration.

OBSERVATIONS DE LA CCID				SUITE DONNEE (partie réservée à l'administration)	
REFERENCES DU LOCAL			PROPOSITIONS DE LA CCID	Classement retenu	
Numéro ligne sur la liste 41	Numéro invariant	Adresse du local		Surface pondérée	VL 70
				120	486 191
168	1182524	587 Rue Deseilligny	Confer à relier	0	
170	1182525	" "	A Démolir	0	
172	1182526	" "	"	0	
376	130780		Voir numéro 376 296 B au lieu de 296 rectife var porcelle	296 B Rue Louis Dussart	
		166 ch de Pernes	AM9 Bien sans maître		
		178 482 AH77	Bien sans maître		

OBSERVATIONS DE LA CCID				SUITE DONNEE (partie réservée à l'administration)	
REFERENCES DU LOCAL			PROPOSITIONS DE LA CCID		
Numéro ligne sur la liste 41	Numéro invariant	Adresse du local			Classement retenu
			Surface pondérée	VL 70	

Les commissaires soussignés déclarent approuver les changements proposés par l'administration et récapitulés sur la liste 41 bâti ci-annexée, sous réserve des observations consignées sur le présent document.

Les commissaires :

Nom	Prénom	Signature
PRUD'HOMME	Sandra	
TOURTOY	PATRICK	
HAZAREK	Fleuri	
Legu	blab	
GARSIN	Michel	

Le 21/03/2023

Le représentant de l'administration,
(signature précédée du grade, des nom et prénom)


Christel MOROY
Contrôleur des Finances Publiques

À Buwayla Buwsiene, le 21/03/2023



Le Maire,
(Cachet de la commune et signature)



Pour le Maire
Sandra PRUD'HOMME
ADJOINTE DELEGUEE

I. PRINCIPAUX TEXTES DEFINISSANT LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) DANS L'EVALUATION DES PROPRIETES BATIES.

1. GENERALITES (Composition de la CCID, mode de délibération, quorum)

- Art. 1650 (partie) du Code général des Impôts (C.G.I.) : Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres, savoir : le Maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires. Dans les communes de plus de 2.000 habitants, le nombre de commissaires siégeant à la CCID ainsi que celui de leurs suppléants est porté de six à huit.
- Art. 345 (partie) de l'annexe III du C.G.I. : Les membres de la commission délibèrent en commun, à la majorité des suffrages. Ils ne peuvent prendre aucune détermination s'ils ne sont au nombre de cinq, au moins, présents. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

2. ROLE CONSULTATIF DANS LA DETERMINATION DES VALEURS LOCATIVES

- Art. 1505 du C.G.I. : Le représentant de l'administration et la commission communale des impôts directs procèdent à l'évaluation des propriétés bâties. Après harmonisation avec les autres communes du département, les évaluations sont arrêtées par le service des impôts. Il en est de même en cas de désaccord entre le représentant de l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours.

II. PRESENTATION DU CIRCUIT DES BORDEREAUX 6674 CCID-REV ET DES EXEMPLAIRES DE LA LISTE 41 BATI LORSQUE L'ADMINISTRATION NE PARTICIPE PAS A LA SESSION DE LA CCID

